



**ATELIER DE FORMATION POUR LA COMPREHENSION DU SYSTÈME
DE VERIFICATION DE LA LEGALITE TEL QUE PREVU PAR
APV/FLEGT**

**LE SYSTÈME DE TRACABILITE TEL
QUE PREVU PAR LE FLEGT**

par:

John Briand MINTYENE

mintyeneb@yahoo.fr

MINFOF/DCP

Membre du Secrétariat Technique APV/FLEGT (Cameroun)



PLAN DE L'EXPOSE



- APV(Accord de Partenariat Volontaire)
- DEFINITIONS
- SYSTÈME DE TRAÇABILITÉ DE BOIS AU CAMEROUN
- UTILITÉ
- OBJECTIFS DU PROJET
- GROUPES BÉNÉFICIAIRES
- SAISIE DE DONNÉES
- AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE UTILISATRICE





PV(Accord de Partenariat Volontaire)



- Volonté de l'Etat camerounais de mettre fin à l'exploitation illégale des forêts et le commerce du bois qui lui est associé ;
- Les APV ont été paraphés à Yaoundé le 06 mai 2010;
- Les APV ont été signés à Bruxelles le 06 d'octobre 2010;
- Le projet traçabilité s'inscrit dans le cadre des accords APV (une des composantes de la légalité).
- un outil permettant de sécuriser l'information de la gestion forestière.



DEFINITIONS



- La **traçabilité** est l'organisation du suivi des bois exploités depuis leur origine (lieu physique d'exploitation) jusqu'à leur destination (port d'exportation ou usine de transformation) mais aussi depuis leur destination jusqu'à leur origine.
- La traçabilité doit permettre de s'assurer de la légalité de l'origine des bois exploités et des produits dérivés en circulation à l'intérieur du territoire national.
- Le STBC permet de mettre à la disposition du Cameroun, un système de traçabilité du Bois conforme à la norme FLEGT.

BOIS LEGAL: «Est réputé **bois légal**, tout bois provenant ou issu d'un ou de plusieurs processus de production ou d'acquisition, totalement conformes à l'ensemble des critères issus des textes de lois et règlements en vigueur au Cameroun et applicables au secteur forestier, et vérifié/contrôlé comme tel.»





SYSTÈME DE TRAÇABILITÉ DE BOIS AU CAMEROUN



Le système repose sur :

- Un inventaire d'exploitation;
- Un système de positionnement géographique de la ressource;
- Un système d'identification physique (marquage des grumes) et documentaire des bois (suivi informatique) à toutes les étapes de l'exploitation : abattage, débardage, transport, formation, stockage et expédition.





UTILITE



- **Besoins pour les autorisations d'exportation APV-FLEGT :**
- Chaque expédition de bois légal vers les marchés européens sera accompagnée d'une autorisation d'exportation FLEGT;
- Donc totalement dépendant d'un système de traçabilité permettant de remonter à la souche et au respect d'un permis valide en plus d'autres critères (taxes payées).
- **Besoins des exploitants et industriels :**
- Améliorer leur gestion (transport, parcs à bois, approvisionnement des usines, commercialisation) en fiabilisant l'information sur les abattages au moyen d'un système de traçabilité.
- **Besoins des opérations douanières** : sécuriser l'information des bulletins de spécification à l'exportation pour les droits de sortie.





UTILITÉ (suite)



- **Besoins de la gestion forestière** : Sécuriser l'information des déclarations d'abattage pour :
 - *Les récoltements de fin d'exercice*
 - *Le suivi (évaluation, révision) des aménagements*
- **Besoins du contrôle forestier** : capter tous les volumes qui sortent de la forêt et donc sécuriser par rapport aux permis, l'information qu'on retrouve actuellement sur les lettres de voiture.
- **Besoins de la fiscalité forestière** :
 - a) TA: capter tous les volumes abattus et de sécuriser l'information des déclarations d'abattage;
 - b) TEU: capter tous les volumes amenés à la scie de tête des usines et sécuriser les déclarations d'entrée usine.





OBJECTIFS DU PROJET



Objectif général

- Contribuer au renforcement et à l'amélioration de la gouvernance forestière et de la gestion durable

Objectifs spécifiques

- Développer un Système de traçabilité du bois (SIGIF II)
- Identifier l'origine en remontant à la souche,
- Attester de l'origine légale du bois
- Vérifier la conformité des déclarations réglementaires à des fins de taxation et de gestion forestière



FONCTIONNALITÉS



- Connaître l'origine des bois;
- Connaître la date de transport entre la forêt et le parc central destinataire;
- Comparer les caractéristiques de la grume avec les prescriptions du Plan d'Aménagement ou du plan de gestion;
- Connaître l'utilisation de la grume (export, sciage ou déroulage, abandonné pourri ou ...);
- Vérifier que tous les bois sciés ou déroulés sont légaux;
- Connaître les nombre de tiges exploités, les comparer avec les inventaires d'exploitation;
- Vérifier que l'ensemble des taxes a bien été payé.





GROUPES BÉNÉFICIAIRES



- Administrations de contrôle/suivi des flux:
MINFOF et MINFI
- Entités forestières exploitantes /
transformatrices
- Société civile





 Portable robuste (anti-chocs, imperméable) permettant la saisie de données sur le terrain

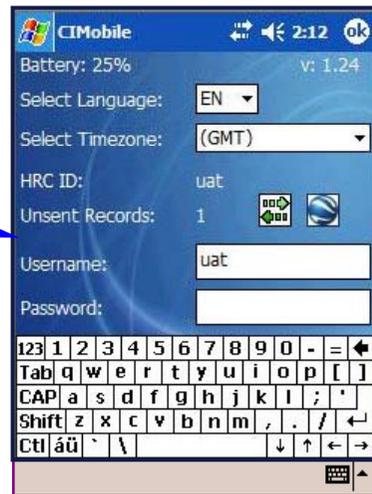
 Interface CI Mobile™ basée sur Windows™ Mobile



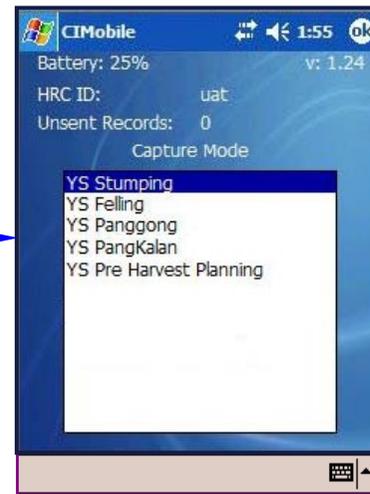
Interfaces de Saisie



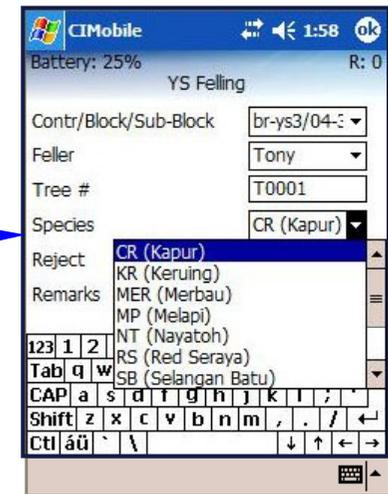
Fonctionnalités GPS, Lecteur RFID et code-barres



 *Ouverture de Session*



 *Sélection du mode "opération"*



 *Saisie de Données*



EXEMPLE D'UNE PROCEDURE STANDARD D'OPERATION (L'enregistrement d'une essence)

INVENTAIRE

- - Num_CB_Arbre; Exercice-Expl.; Code-Essence; DHP; Longitude; Latitude; Num_Titre; Num_UFA; Num_Bloc; Num_Assiette; Prospecteur; Date_Inventaire

ABATTAGE

- - Num_CB_Arbre; Num_CB_Souche; Num_CB_Fut; Code-Essence; Longueur; Gros_Bout; Petit_Bout; **Num_DF10**; Abatteur; Date_Abattage

GRUMES

- Num_CB_Fut; Num_CB_Grume; Code-Essence; Longueur; Gros_Bout; Petit_Bout; Date-Faconnage; Opérateur; **Num_LV_Grumes**

BILLONS

- - Num_CB_Grume; Num_CB_Billon; Code-Essence; Longueur; Gros_Bout; Petit_Bout; Date-Faconnage; Opérateur

ENTREE USINE

- - Num_CB_Grume; Code_Usine; Code-Essence; Longueur; Gros_Bout; Petit_Bout; Date-Entrée_Usine; Agent; **Num_Carnet_EU**

Chaîne Logistique - Grumes



Concession

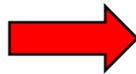


INVENTAIRE D'EXPLOITATION

INVENTAIRE D'EXPLOITATION



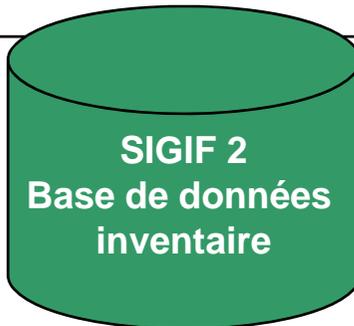
- un code barres est apposé
- la lecture est faite au moyen de l'OP
- saisie de l'essence, DHP, point GPS
- nom du prospecteur
- automatique ou pré-enregistré: date, société, titre, bloc, assiette



La même
information
est portée sur
une fiche papier



Demande
de permis



Chaîne Logistique - Grumes



Dépôt Grumes



Chaîne Logistique - Usine



**Usine de
Transformation**

UTILISATEURS

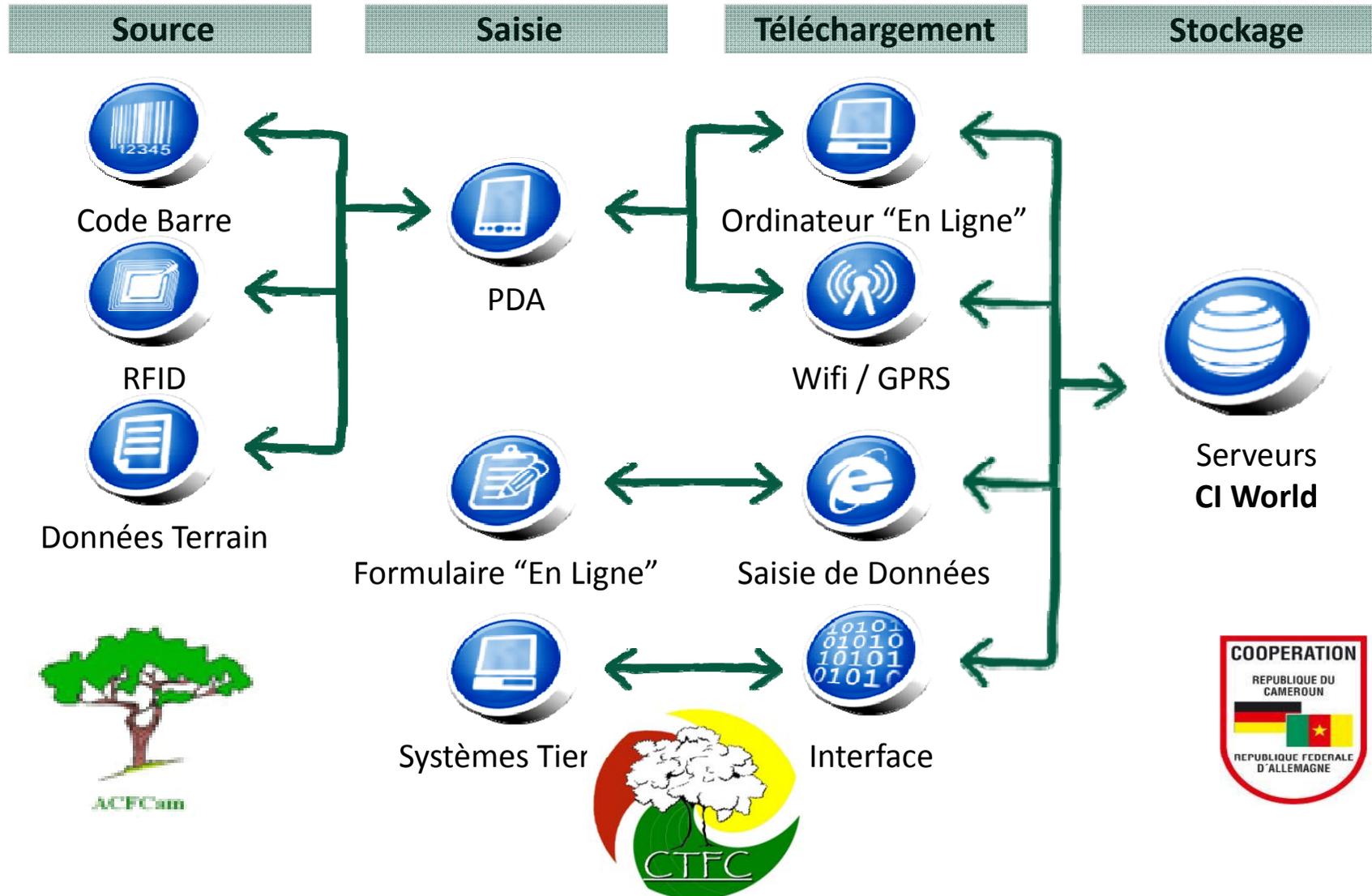


CONTRÔLE SUR ROUTE

- Lecture CB
- Saisie essence, GB, PB, longueur
- Saisie immatriculation camion
- Saisie société de transport
- Automatique: date, heure,
- Identification de l'agent ou du check point



SAISIE DE DONNÉES



SAISIE DE DONNÉES



Stokage

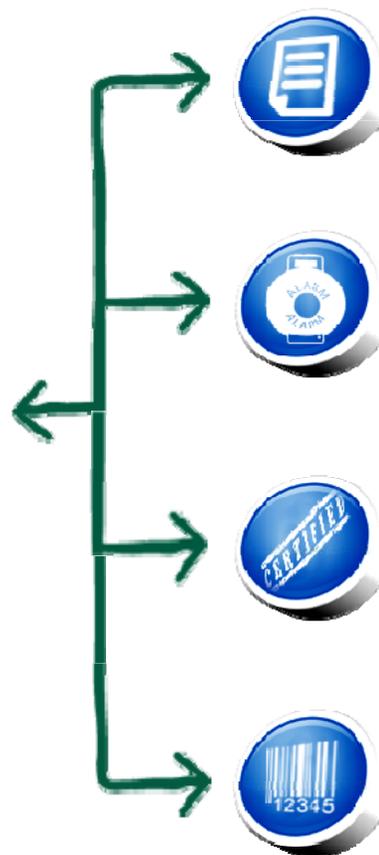
Output



Serveurs
CI World



ACFCam



Rapports, Cartes, Documents

Émis électroniquement pour impression
Disponibilité en-ligne



Alarmes et Audit

Alarmes émises via SMS, email, en-ligne
Analyses et Réconciliations Objectives
Brigades de contrôles



Documents Légaux Sécurisés

Lettres de Voiture
Bordereaux, factures, etc...

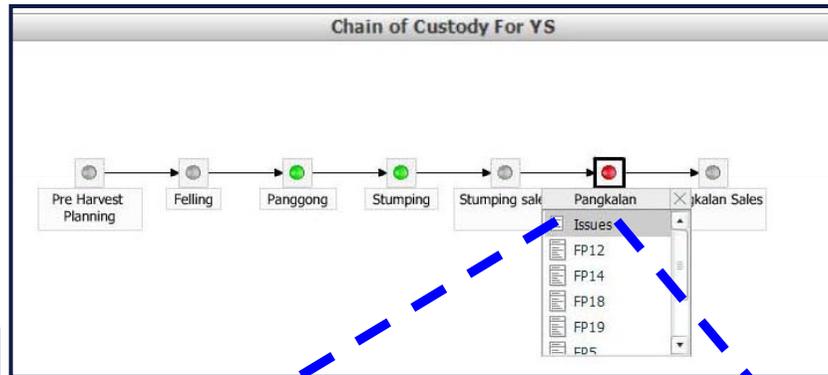


Codes-Barres

Impression / Gestion



ALERTES DES ANOMALIES DES DONNÉES



Alertes à partir d'un PC et E.mail

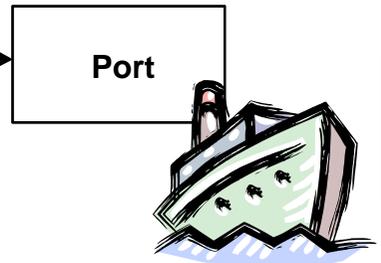
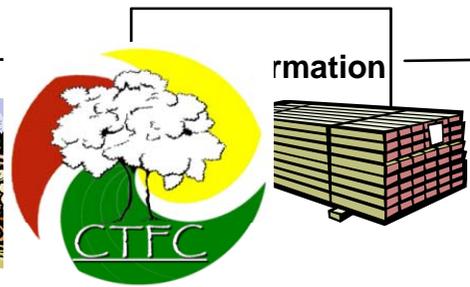
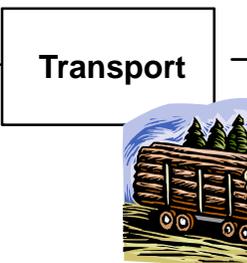
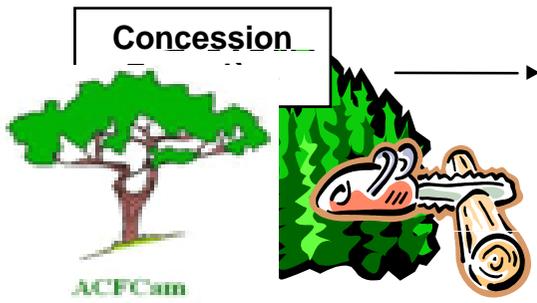
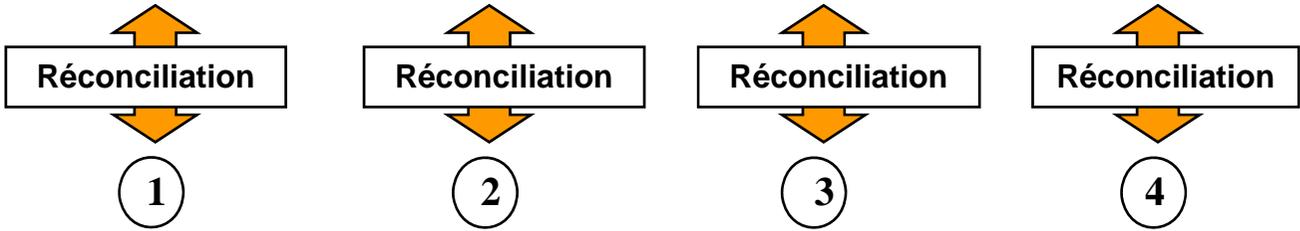
Alerts via SMS



Exemple de système de traçabilité générique



Systeme d'information



PROJET TRACABILITE



- **ORGANE CHARGE DE LA GESTION**

- Maître d'ouvrage : l'Ordonnateur national, le MINEPAT
- Maître d'œuvre : le MINFOF
- Maître d'œuvre délégué : la Direction des Forêts



- **GESTION OPERATIONNELLE**

- Le consortium SGS-HELVETA a la responsabilité de la mise en œuvre en collaboration étroite avec la DF
- Au sein de la DF, le SDAFF et le chef de projet coordonnent au niveau opérationnel
- Un comité de pilotage supervise et approuve l'orientation générale et la ligne d'action du projet

- **FINANCEMENT:** Union Européenne (10ème FED)

- **DUREE DU PROJET:** 34 Mois à partir du 1^{er} Avril 2010

- **ZONE PILOTE:** Yaoundé, Douala et la Région de l'EST



ETAT D'AVANCEMENT



- **1/ Locaux du projet** : Identifiés et installés à Nkolbisson
- **2/ Raccordement fibre optique** : Proposition technique et financière faite par CAMTEL
- **3/ Identification zone pilote** : Zone pilote identifiée : EST depuis la frontière à Kenzou, jusqu'à Douala en passant par Belabo
- **4/ Groupes cibles identifiés** : administration, communes, communautés, privés, société civile
- **5/ Equipement** : Equipement identifié et pré budgétisé.
- **6/ Composition équipe nationale** : Equipe nationale identifiée et nommée
- **7/ Financement fonctionnement projet** : Le financement des activités de formation et des missions terrain a été finalisé
- **8/ Formations** : Le plan de formation a été identifié



AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE UTILISATRICE

- Réconciliation de 100% des données
- Planification de la gestion forestière optimisée sur la base de cartes générées rapidement et facilement
- Optimisation des rendements matière
- Compétitivité des produits
- Suivi des activités des fournisseurs
- Visibilité en “quasi-temps réel” des produits dans la chaîne de production





Merci de votre attention

